



BUDGET 2018



383,773 M€

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

307,226 M€

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

76,747 M€

Sommaire

o Deux-Sèvres	4
o Repères	5
o Recettes réelles	8
o Taux de la fiscalité	10
o Dépenses réelles	11
o Dette - Autres charges financières	
o Mouvements de trésorerie	12
o SDIS	13
o Moyens généraux, Ressources humaines	14
o Agriculture - Eau Environnement	15
o Infrastructures et équipements	16
o Carte des agences techniques territoriales	17
o Insertion	18
o Personnes âgées	19
o Personnes handicapées	19
o Enfance - Famille	20
o Carte des antennes médico-sociales	21
o Education – Culture	22
o Sports – Vie associative	22
o Carte des collègues	23
o Accompagnement des territoires	24
o Budgets annexes et Régies	25
o ID 79 Ingénierie départementale	26

au 1^{er} janvier 2018

POPULATION DU DÉPARTEMENT

(au 1^{er} janvier 2018)

- Population municipale	374 435 HABITANTS
- Population totale	385 395 HABITANTS

POPULATION DE LA RÉGION NOUVELLE AQUITAINE

- Population municipale	5 911 482 HABITANTS
-------------------------	----------------------------

DENSITÉ

(INSEE)

Deux-Sèvres	62,41 HABITANTS / KM ²
France (métropole)	104,38 HABITANTS / KM ²

VILLES DE PLUS DE 10 000 HABITANTS

(population totale au 1^{er} janvier 2018)

Niort, ville chef-lieu	61 059 HABITANTS
Bressuire	20 406 HABITANTS
Parthenay	10 918 HABITANTS

DÉCOUPAGE ADMINISTRATIF

(population totale au 1^{er} janvier 2018)

- 3 arrondissements	
Niort	219 565 HABITANTS
Bressuire	99 534 HABITANTS
Parthenay	66 296 HABITANTS
- 17 cantons	
- 293 communes	
- Superficie	5 999 KM ²

SMIC

Depuis le 1^{er} janvier 2018

- Taux horaire brut	9,88 €
- Mensuel brut	1 498,47 €

SÉCURITÉ SOCIALE

Depuis le 1^{er} janvier 2018

- Plafond annuel	39 732 €
- Plafond mensuel	3 311 €

RSA

Depuis le 1^{er} septembre 2017

- 1 personne seule	545,48 €
- 1 personne avec 1 enfant ou 1 personne à charge	818,22 €
- Couple sans enfant	818,22 €
- Couple avec 1 enfant ou 1 personne à charge	981,86 €
- Parent isolé avec 1 enfant à charge majoré de 233,48 € par enfant (Augmentation prévue au 1 ^{er} avril 2018)	933,95 €
- Allocataires RSA socle payés	5 290
- Allocataires RSA majoré payés	904
- TOTAL allocataires RSA payés	6 194

ALLOCATIONS FAMILIALES

(Plafonds en vigueur du 01/01/2017 au 31/12/2017)

- 2 enfants	au max. 129,86 €
- 3 enfants	au max. 296,24 €
- par enfant en plus	au max. 166,38 €
- majoration enf. de 14 ans et +	au max. 64,93 €
- allocation forfaitaire	au max. 82,11 €

au 1^{er} janvier 2018

● APA

(au 30 décembre 2016)

- APA à domicile
- APA versée aux bénéficiaires en établissement

3 815 BÉNÉFICIAIRES

4 367 BÉNÉFICIAIRES

TOTAL : 8 182 BÉNÉFICIAIRES

● PRESTATION DE COMPENSATION DU HANDICAP (PCH)

- nombre de personnes ayant une décision de PCH en cours de validité
- aide humaine dont 1002 en aide humaine à domicile exclusivement
- Allocations aux adultes handicapés (AAH)

2 343 BÉNÉFICIAIRES

1 522 BÉNÉFICIAIRES

1 041 €

● RESSOURCES HUMAINES

(données prévisionnelles)

- Valeur du point (en € brut) depuis le 1^{er} février 2017

4,6860 €

Effectif du CD79 au 1^{er} janvier 2018 :

1 905

- Agents permanents

1 446

- Agents non permanents

318

- Autres

57

au 1^{er} janvier 2018

● EFFECTIFS DES COLLÈGES

- Collèges publics
- Collèges privés
- Maisons familiales rurales
- Nombre de demi-pensionnaires dans les collèges publics (soit 92,38 % des collégiens)

14 076 ÉLÈVES

4 265 ÉLÈVES

1 198 ÉLÈVES

13 004 ÉLÈVES

● INFRASTRUCTURES

- Longueur de la voirie départementale

4 000,948 KM

● AFFRANCHISSEMENT

Tarifs postaux au 01/01/2018 (lettre de 0 à 20 g)

- prioritaires (distribuée J+1)

0,85 €

- vert (J+2)

0,73 €

- éco-pli (distribué J+4)

0,78 €

Nombre de plis postaux en 2017

248 000

● DETTE DÉPARTEMENTALE

(au 1^{er} janvier 2018)

- encours de la dette
- encours par habitant

2 19,126 M€

585,21 €

BP 2018

383,773 M€

○ FISCALITÉ

117,487 M€

- ▶ Panier fiscal (hors rôles complémentaires) 117,487 M€
dont **Fiscalité modulable**
(Taxe sur le foncier bâti) 73,234 M€
 - CVAE 20,905 M€
 - Compensation CVAE versée par la région (base année 2016) 5,826 M€
 - IFRER 0,901 M€
 - FNGIR 6,323 M€
 - DCRTP 6,995 M€
 - DTCE (compensations exonérations fiscales) 3,153 M€
- ▶ Rôles complémentaires 0,150 M€

○ DOTATIONS ET COMPENSATIONS DE L'ÉTAT

68,588 M€

- DGF 59,174 M€
- DGD 2,508 M€
- FCTVA 4,150 M€
- DGE (équipement rural) 1,250 M€
- DDEC 1,506 M€

○ FISCALITÉ INDIRECTE ET FISCALITÉ TRANSFÉRÉE

90,866 M€

- ▶ Fiscalité indirecte 39,054 M€
 - Taxe sur l'électricité 4,100 M€
 - Droits de mutation (taux 3,8 %) 26,308 M€
 - Taxe additionnelle à certains droits d'enregistrement 0,200 M€
 - Majoration provisoire DMTO (taux 0,7 %) 4,846 M€
 - Taxe d'aménagement 3,600 M€

- ▶ Fiscalité transférée et fonds de péréquation 51,812 M€
 - Taxe sur les conventions d'assurance (TSCA) 42,827 M€
 - TICPE (Taxe intérieure sur consommation produits énergétiques) 4,330 M€
 - Fonds de péréquation des DMTO 3,585 M€
 - Fonds de péréquation CVAE 1,070 M€

○ FINANCEMENT DE L'AIDE SOCIALE

52,137 M€

- TICPE (part insertion RSA socle) 14,486 M€
- TICPE (participation RSA majoré) 3,699 M€
- Fonds APA historique 13,445 M€
- Dotation au titre du handicap (PCH) 3,197 M€
- Fonds de mobilisation départemental pour l'insertion (FMDI) 1,650 M€
- Compensation AIS 5,910 M€
- Fonds de péréquation pour les AIS 1,300 M€
- Fonds APA 2 (loi ASV) 1,000 M€
- Conférence des financeurs 1,139 M€
- Financement MDPH 0,476 M€
- Recouvrement aide sociale 4,205 M€
- Fonds Solidarité logement (FSL) 0,560 M€
- Fonds Social Européen (FSE) pour les actions d'insertion 1,070 M€

○ EMPRUNTS PRÉVISIONNELS 27,000 M€

○ MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE (emprunt revolving) 7,958 M€

○ AUTRES RECETTES RÉELLES 19,737 M€

RAPPEL :

En 2011, les collectivités départementales ont enregistré :

- La perte de la **taxe d'habitation** et de la taxe foncière sur les propriétés **non bâties** au profit du bloc communal (communes et EPCI) après avoir perdu la taxe professionnelle en 2009,
- Le transfert de la part régionale de la **taxe foncière sur le bâti**.

Un seul impôt local voté par le conseil départemental :
la **TAXE SUR LE FONCIER BÂTI (TFB)**

au 01/01/2018 >> TAUX : **21,07 %**

Les produits de la fiscalité directe locale

	Produit 2018 (à taux constants)
La Taxe sur le foncier bâti Soit 16,46 % des ressources du Département	73,234M€
Une part de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) Composante de la Contribution Economique Territoriale dont les taux sont fixés au niveau national, Après le vote de la loi NOTRe, la part revenant aux Départements a été réduite à 23,5 % du produit encaissé de la CVAE + le retour de CVAE de la région	20,905 M€
Une part des Impositions forfaitaires sur les entreprises de réseaux (IFER) fixées elles aussi au plan national	0,901 M€

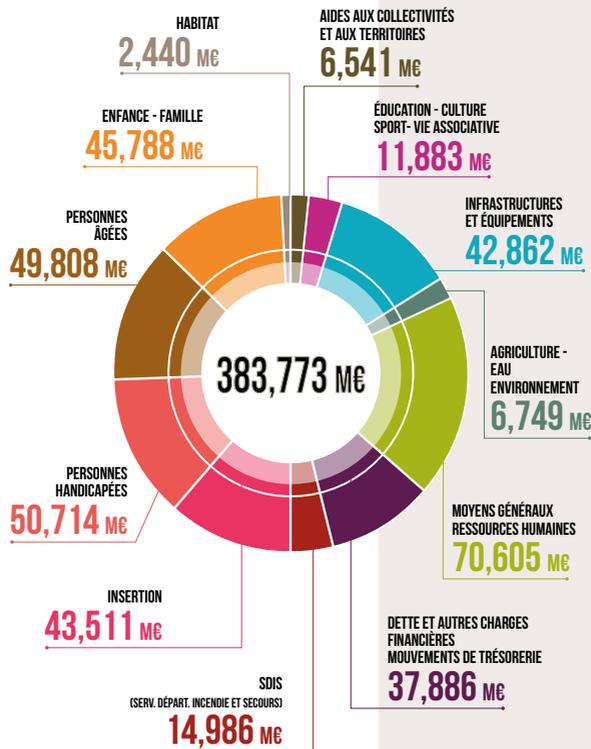
Ces ressources sont complétées par :

Le Fonds national de garantie individuelle de ressources (FNGIR)	6,323 M€
La Dotation de compensation de réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) et de transfert de compensation d'exonérations (DTCE)	10,148 M€

BP 2018

383,773 M€

Les grandes masses financières par commissions



DETTE - AUTRES CHARGES FINANCIÈRES MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE

BP 2018

37,886 M€

○ DETTE ET AUTRES CHARGES FINANCIÈRES	29,928 M€
▶ Gestion active de la dette	25,881 M€
- Annuités de la dette (avec ICNE)	25,841 M€
- Intérêts ligne de trésorerie	0,040 M€
▶ Finances :	4,047 M€
- Dépenses imprévues	0,763 M€
- Opérations de gestion	0,718 M€
- Péréquation AIS (prélèv. sur DMTO)	2,566 M€
○ MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE ET REFINANCEMENT DE LA DETTE	7,958 M€
- CLTR (identique en recettes)	7,958 M€

SDIS

BP 2018

14,986 M€

○ SDIS :	14,986 M€
- Contribution départementale	14,986 M€

70,604 M€

BP 2018	70,604 M€
MOYENS GÉNÉRAUX ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES	3,542 M€
- Frais d'administration générale	1,163 M€
- Communication	0,599 M€
- Systèmes d'information et des télécommunications	1,780 M€
RESSOURCES HUMAINES : (hors assistants familiaux)	65,180 M€
- Personnel CD	64,630 M€
- Personnel extérieur (dont intérim)	0,550 M€
EXERCICE DE LA FONCTION DE CONSEILLER DÉPARTEMENTAL	1,882 M€
- Indemnités et frais de fonction	1,773 M€
- Fonctionnement du cabinet du Président	0,109 M€

6,749 M€

BP 2018	6,749 M€
PROJET AGRICOLE DÉPARTEMENTAL	2,223 M€
- Développement des produits agricoles	0,993 M€
- Sécurité sanitaire et alimentaire	1,160 M€
- Protection de l'environnement	0,070 M€
POLITIQUE DE L'EAU	1,787 M€
▶ Eau potable et assainissement	1,053 M€
- Aides aux collectivités	0,850 M€
- Assistance technique aux collectivités	0,020 M€
- Ingénierie	0,183 M€
▶ Rivières	0,734 M€
- Aide aux syndicats hydrauliques	0,175 M€
- Participations aux institutions départementales	0,486 M€
- Réseau de suivi de la qualité des rivières	0,073 M€
ENVIRONNEMENT	2,200 M€
- Les pôles sciences et nature	1,518 M€
- Plan départemental des itinéraires des promenades et randonnées (PDIPR)	0,311 M€
- Espaces naturels sensibles	0,371 M€
AMÉNAGEMENTS FONCIERS	0,539 M€

BP 2018

42,862 M€

ROUTES

18,207 M€

4000 km de routes départementales

- ▶ Maintenance du réseau routier **8,779 M€**
 - Préservation du patrimoine routier **8,546 M€**
 - Prise en compte environnementale **0,233 M€**
- ▶ Développement des infrastructures **9,428 M€**
 - Développement du réseau structurant (RRIR) **1,368 M€**
 - Aménagement des RD **8,060 M€**

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

7,773 M€

- Très haut débit **4,238 M€**
- Haut débit **3,535 M€**

AFFAIRES FONCIÈRES ET IMMOBILIÈRES

0,254 M€

BÂTIMENTS ET MOYENS TECHNIQUES

16,023 M€

- ▶ Construction et aménagement des bâtiments **11,992 M€**
 - Collèges **10,786 M€**
 - Bâtiments sociaux **0,150 M€**
 - Sites majeurs du Département **0,349 M€**
 - Bâtiments administratifs et de sécurité **0,707 M€**
- ▶ Parc automobile **0,728 M€**
- ▶ Exploitation des bâtiments **2,874 M€**
- ▶ Gestion du patrimoine immobilier **0,429 M€**

TRANSPORT

0,605 M€

- L'intermodalité **0,605 M€**

ORGANISATION 2018



BP 2018

45,951 M€

○ INSERTION

43,511 M€

▶ Allocations

40,040 M€

- Allocations RMI/RSA

39,349 M€

- Contrats uniques d'insertion

0,691 M€

▶ Accompagnement des allocataires

3,371 M€

- Référence unique

0,590 M€

- Actions d'insertion professionnelle
du parcours vers l'emploi

0,355 M€

- Actions d'insertion professionnelle
par l'économie

0,903 M€

- Actions retour à l'emploi

0,260 M€

- Actions d'insertion sociale

0,266 M€

- Actions d'insertion financées par le FSE

0,997 M€

▶ Fonds d'aide aux jeunes (FDAJ)

0,100 M€

○ HABITAT

2,440 M€

- Habitat diversifié

0,300 M€

- Fonds de solidarité logement (FSL)

2,020 M€

- Transition énergétique

0,120 M€

BP 2018

100,521 M€

○ PERSONNES ÂGÉES

49,807 M€

- Maintien à domicile

17,288 M€

- Personnes âgées
en établissement

30,318 M€

- Coordination autour
de la personne âgée

2,201 M€

○ PERSONNES HANDICAPÉES

49,394 M€

- Aides à la personne à domicile

13,162 M€

- Hébergement en établissements,
foyers de vie et autres accueils

32,512 M€

- Intégration sociale
de la personne handicapée
(dont fonctionnement
de la MDPH : 0,906 M€)

3,720 M€

○ MOBILITÉ

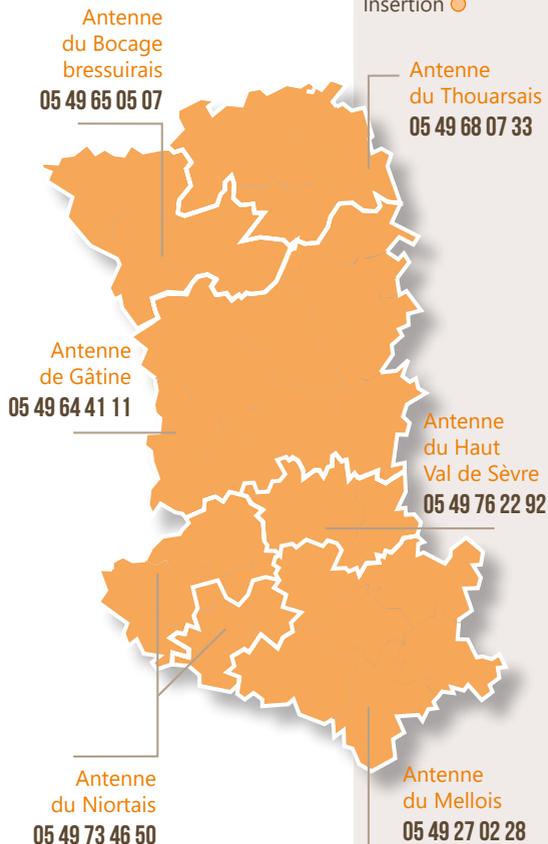
1,320 M€

- Transports adaptés

1,320 M€

BP 2018	45,788 M€
● AIDE SOCIALE À L'ENFANCE	28,975 M€
▶ Aides à l'enfant	3,138 M€
▶ Accueil collectif	20,382 M€
▶ Maison départementale de l'enfance (MDE)	5,443 M€
▶ Adoption	0,012 M€
● ASSISTANTS FAMILIAUX (charges de personnel et d'allocations)	14,634 M€
● ACTION SOCIALE GÉNÉRALISTE	1,313 M€
● PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE	0,631 M€
● SANTÉ PUBLIQUE	0,235 M€

- Polyvalence ○
- Protection maternelle et infantile ○
- Aide sociale à l'enfance ○
- Solidarité et autonomie ○
- Insertion ○



BP 2018

11,883 M€

ÉDUCATION

8,076 M€

- Soutien aux collèges publics	3,123 M€
- Soutien aux collèges privés	2,427 M€
- Aides indirectes aux collèges	0,734 M€
- Fonds d'aide aux familles	0,200 M€
- Collèges numériques	0,793 M€
- Restauration dans les collèges publics	0,234 M€
- Maisons familiales et rurales	0,224 M€
- Enseignement supérieur	0,341 M€

CULTURE

2,616 M€

- Arts vivants et arts plastiques	0,844 M€
- Conservation départementale du patrimoine	0,302 M€
- Archives départementales	0,215 M€
- Médiathèque départementale	0,487 M€
- Musée des tumulus de Bougon	0,768 M€

ACCÈS AUX SPORTS

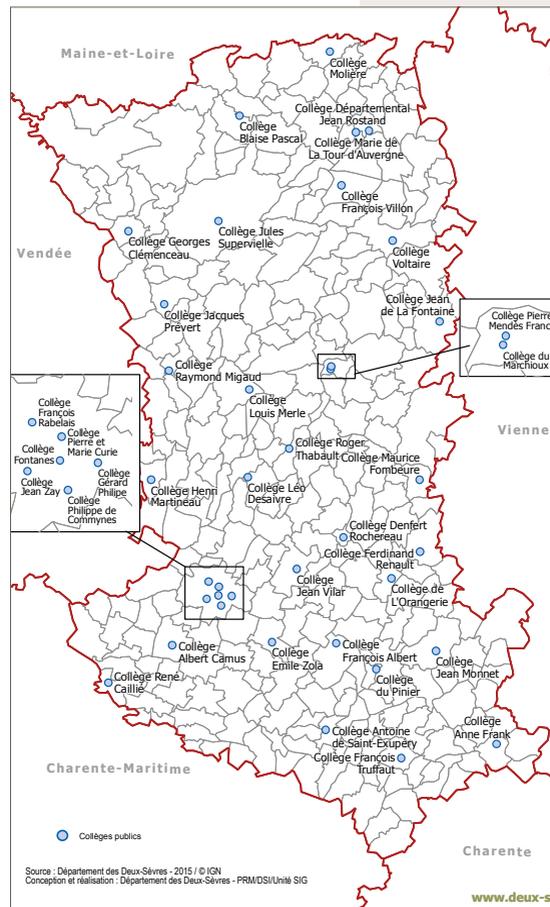
0,793 M€

- Soutien aux clubs et aux manifestations sportives	0,495 M€
- Développement du sport pour tous	0,298 M€

VIE ASSOCIATIVE

0,398 M€

- Associations socio-culturelles	0,156 M€
- Subventions vie locale	0,242 M€



BP 2018

6,541 M€

- **APPUI AUX TERRITOIRES** **5,407 M€**
 - Partenariats permanents hors PROXIMA (dont CAUE) **0,440 M€**
 - CAP 79 **4,587 M€**
 - Contrat départemental pour l'attractivité territoriale (CDAT) **0,380 M€**
- **PROMOTION DU TERRITOIRE** **0,034 M€**
- **INGÉNIERIE TERRITORIALE** **0,436 M€**
- **TOURIME** **0,633 M€**
 - Partenariat avec l'agence départementale du tourisme **0,625 M€**
 - Accueil et hébergement touristique **0,008 M€**
- **AFFAIRES EUROPÉENNES** **0,031 M€**

BUDGETS ANNEXES

- **MAISON DÉPARTEMENTALE DE L'ENFANCE (MDE)** **5,638 M€**
 - Subvention d'équilibre CD79 : 5,443 M€
- **SAMAC-79 :** **0,143 M€**
 - Subvention d'équilibre CD79 : 0,020 M€
- **MUSÉE DÉPARTEMENTAL DES TUMULUS DE BOUGON** **0,777 M€**
 - Subvention d'équilibre CD79 : 0,657 M€
- **ZOODYSSÉE** **2,172 M€**
 - Subvention d'équilibre CD79 : 1,077 M€

RÉGIES AUTONOMES

- **IFFCAM** **0,321 M€**
 - Dotations CD79 : 0,095 M€ en fonctionnement
0,020 M€ en investissement

LES MISSIONS

Outil d'aide à la décision et à la conduite de projets, ID79 est chargée d'apporter une **assistance d'ordre administrative, financière, juridique et technique** à ses adhérents. Elle vise à faciliter le montage, le lancement et la réussite des projets par un accompagnement technique global.

LES DOMAINES D' ACTIONS



LES MODALITÉS D'ADHÉSION

L'adhésion est un **préalable** à l'intervention de l'Agence. Les cotisations annuelles sont forfaitaires et varient en fonction des tranches de population.
(Tarifs indicatifs dans l'attente d'une décision de l'assemblée générale d'ID79).

Pour les communes*

• moins de 500 habitants	100 €
• de 501 à 1 000 habitants	200 €
• de 1 001 à 2 000 habitants	400 €
• de 2 001 à 5 000 habitants	1 500 €
• de 5 001 à 10 000 habitants	2 500 €
• plus de 10 000 habitants	4 000 €

* Pour les adhérents CAUE, le montant de leur cotisation CAUE viendra en déduction des tarifs mentionnés ci-dessus.

Pour les intercommunalités

Deux options possibles :

- adhésion complète (ingénierie + eau/assainissement)
- adhésion uniquement sur les compétences eau, assainissement, rivières et milieux aquatiques. Dans cette éventualité, il est possible de compléter dans un second temps par une cotisation à l'offre d'ingénierie.

Adhésion complète*

• moins de 10 000 habitants	2 500 €
• de 10 000 à 30 000 habitants	4 000 €
• plus 30 000 habitants	6 500 €

* Pour les adhérents CAUE, le montant de leur cotisation CAUE viendra en déduction des tarifs mentionnés ci-dessus.

DES QUESTIONS ?

Contactez l'agence ID79
au **05 49 06 77 14**
et par email **id79@deux-sevres.fr**

**DÉPARTEMENT
DES DEUX-SEVRES**

Mail Lucie Aubrac
CS 58880 - 79021 NIORT Cedex

Tél : 05 49 06 79 79

Fax : 05 49 79 08 08

Conception et réalisation : DGS/Communication interne

Rédaction : PRM/DIFI

Impression : Imprimerie départementale

Mars 2018



DEUX-SÈVRES
LE DÉPARTEMENT